



ECOLE L'ART SCENE
ASSOCIATION AEMC



18 rue Eugène Le Roy 24430 RAZAC S/L'ISLE

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

PARENT (S) : Nom : _____ Prénom : _____

***(Facultatif) :** Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° tél : _____ **Email :** _____

*** N° tél :** _____ **Email :** _____

ÉLÈVE 1 : Nom : _____ Prénom : _____ Age :

ÉLÈVE 2 : Nom : _____ Prénom : _____ Age :

COURS INDIVIDUELS : 32 COURS/AN DE SEPTEMBRE A JUIN

30 min/semaine 50€ / mois 500€/an

45 min/semaine 70€ / mois 700€/an

60 min/semaine 90€ / mois 900€/an



ADHESION : 20€/an

INSTRUMENT 1 : _____ **INSTRUMENT 2 :** _____

PROFESSEUR (s) : _____

LOCATION D'INSTRUMENT : 10€/mois

COURS COLLECTIFS :

- **Éveil musical de 0 à 3 ans** avec accompagnement des parents,
éveil 3 à 6 ans (30 séances de 1h00 par semaine) 75€/trimestre

- **Initiation 6/8 ans** (30 séances de 1h00 par semaine) 30€/mois soit 270€/an

- **Écouter, jouez et rythmez le monde, pratique collective de percussions**
afro-brésiliennes 30€/mois soit 270€/pour 9 mois

- **Atelier de travail en groupe avec différents instruments** (apprentissage Rythmique, mélodique, harmonique). Atelier proposé pour les élèves ayant 3 années et plus de pratique instrumentale. Séances de 1h30/mois 50€/an

*** (si parents séparés)**



ECHEANCIER 2024/2025

Rappel du Règlement intérieur : Il est possible de régler en 10 fois, (soit par virements automatiques pour le 5 de chaque mois sur le compte de l'école en **mettant bien le nom, prénom de l'élève et le motif**, soit par chèques bancaires déposés en banque de façon échelonnée de septembre à juin), au trimestre ou à l'année. Le règlement de « la totalité » des frais de scolarité s'effectue au moment de l'inscription. Aussi, L'adhésion à l'association est annuelle et obligatoire qui est de 20€ par famille et les forfaits annuels correspondent aux cours proposés.

PROFESSEUR (S) :

PARENT : Nom : Prénom :

PARENT : Nom : Prénom :

ELEVE 1 : Nom : Prénom :

ELEVE 2 : Nom : Prénom :

(*) mettre la somme

MOIS	VIREMENTS	CHEQUES	CHEQUES VACANCES	ESPECES
Septembre	*	*	*	*
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				

Date :

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR



Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'école de musique « L'Art Scène » Association « Espérance Musique et Culture », sise 18, rue Eugène Leroy, 24430 Razac sur L'Isle. Les tarifs de cours dispensés et le montant de l'adhésion à l'association sont fixés chaque année par décision du conseil d'administration.



Facilités de paiement : Il est possible de régler **en 10 fois**, (soit par virements automatiques sur le compte de l'école en **précisant bien le nom, le prénom de l'élève et le motif**, soit par chèques bancaires déposés en banque de façon échelonnée de septembre à juin), au trimestre ou à l'année. **Le règlement de la totalité** des frais de scolarité **s'effectue au moment de l'inscription**. Aussi, L'adhésion à l'association est annuelle et obligatoire qui est de 20€ par famille et les forfaits annuels correspondent aux cours proposés.

Tout défaut de paiement met en danger le bon fonctionnement de l'association et la continuité de son activité.

L'année d'enseignement est répartie sur 32 semaines de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés. Les auditions sont intégrées au cursus pédagogique et sont incluses dans ces 32 semaines.

Les élèves s'engagent à assister à tous les cours définis lors de l'inscription, l'année est due dès lors que l'élève a validé les trois premiers cours.

Pour une bonne gestion de l'emploi du temps toute absence devra être signalée au professeur (05 53 04 97 16) au moins 24 heures à l'avance.

L'absence d'un élève de son fait ne donne lieu à aucun rattrapage de cours.

Toute absence d'un professeur sera signalée et rattrapée au jour et à l'heure convenue par les deux parties.

Les professeurs et les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.



À Razac sur l'Isle,
le

**Mention « Lu et approuvé »
et signature :**

**Le Président,
Adrien Dugauguez.**

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE



Je soussigné(e),

Adresse.....

.....

Code postal : **Ville :**

Pays :

autorise l'association Espérance Musique et culture (AEMC), sise 18 rue Eugène Leroy 24430 Razac sur l'Isle, à me photographier et me filmer dans le cadre des différentes activités et événements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non-commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, sur quelques supports que ce soient sans limitation de durée (papier, supports analogiques ou supports numériques, presse, site internet et réseaux sociaux de l'école de musique).

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'AEMC qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Date et signature :



Autorisation par le parent/représentant légal si mineur(e) :

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Date et signature du parent/représentant légal :